



11 octobre 2016

LES PME AU CANADA : LE POINT SUR LA SITUATION ET REGARD VERS L'AVENIR

Faits saillants

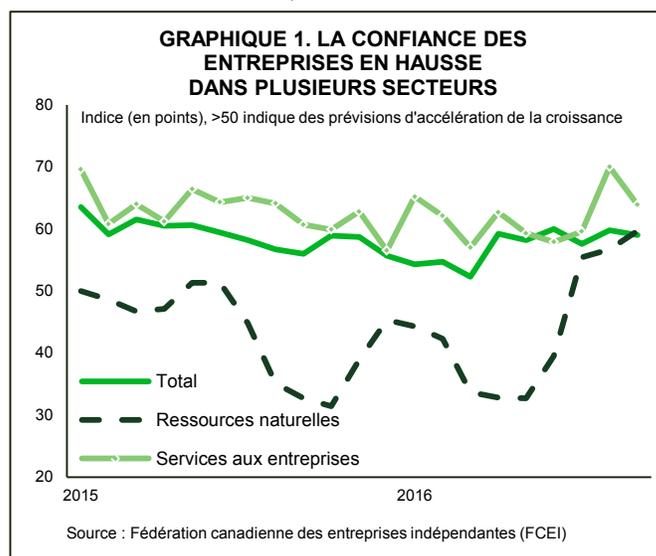
- Les petites et moyennes entreprises (PME), c'est-à-dire les entreprises avec moins de 500 employés, sont un élément important de l'économie canadienne, responsables de 9 emplois sur 10 dans le secteur privé et de 30 % de la production économique totale. Elles sont actives dans presque tous les secteurs ainsi que dans toutes les provinces et tous les territoires.
- Après une chute pendant presque toute l'année dernière, la confiance des PME remonte, principalement celle des entreprises albertaines. Ce sont les PME du secteur des ressources naturelles qui ont eu le plus important regain de confiance, et elle reste élevée pour celles qui offrent des services professionnels et des services aux entreprises.
- L'avenir augure bien pour les PME canadiennes, car on prévoit le retour d'une croissance stable. La reprise de la croissance dans la plupart des régions du Canada contribuera aussi à l'activité des PME, celles-ci étant bien représentées dans le secteur des services, qui sera en tête de file.

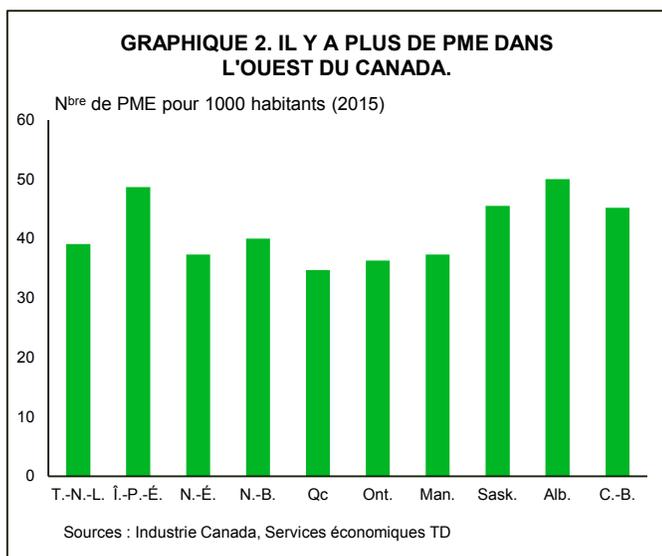
Octobre est le mois de la petite entreprise, le moment idéal pour examiner les petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, c'est-à-dire celles ayant moins de 500 employés. Ces entreprises demeurent un des fondements de l'économie canadienne, car une majorité importante des entreprises et des emplois au pays dépendent d'elles. Cependant, la confiance (telle que mesurée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante [FCEI]) tend à la baisse depuis le début de 2015 (graphique 1). Cela est largement attribuable au secteur des ressources naturelles, mais on constate depuis quelques mois un regain de confiance, tant dans ce secteur que d'autres. Ce regain de confiance semble bien fondé, les Services économiques TD prévoyant le retour d'une croissance économique stable avec le secteur des services en tête de peloton, ce qui augure bien pour les PME.

L'importance des PME

Les PME font partie intégrante de l'économie canadienne. Elles représentent 99,7 % des entreprises canadiennes (les petites entreprises – moins de 100 employés – en représentent à elles seules 97,9 %), et emploient un peu plus de 9 Canadiens sur 10 qui travaillent dans le secteur privé.

Il est donc difficile de minimiser l'importance des PME dans la vie quotidienne des Canadiens. Où les PME sont-elles installées? Bien qu'il y en ait dans toutes les provinces et tous les territoires, la plus haute concentration de PME par habitant se trouve dans l'ouest du pays (graphique 2). Avec 50 PME par 1000 habitants, l'Alberta est en tête de peloton, la Colombie-Britannique et la Sas-





katchewan suivant de près. Il n'est peut-être pas surprenant que les provinces avec la plus grande concentration relative de PME tendent aussi à avoir une plus grande concentration de petites entreprises (moins de 100 employés), avec l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et l'Alberta en tête de palmarès.

Au classement des emplois par secteur, c'est le secteur des services qui compte le plus grand nombre de PME. Dans le secteur privé, les PME fournissent 98,0 % des emplois en hébergement et en restauration, et 97,1 % en commerce de gros et de détail; du côté de la fabrication de biens, elles sont relativement moins bien représentées, mais fournissent tout de même plus de 87 % des emplois du secteur privé. Fait important, toujours dans le secteur privé, près de 99 % des emplois en agriculture et 96 % en construction sont attribuables aux PME.

L'importance des PME pour l'emploi au Canada n'est pas seulement une question de nombres absolus, mais aussi de dynamique. Depuis 2009, ce sont les PME qui ont été en effet largement responsables de la croissance des emplois dans le secteur privé, le plus grand nombre de ceux-ci créés par des petites entreprises. Le secteur des PME a tendance à être dynamique, de nombreuses entreprises naissant et disparaissant chaque année. Si les données ne sont disponibles qu'après un laps de temps important, elles montrent que les secteurs des PME les plus dynamiques quant au nombre d'entreprises qui naissent et disparaissent sont ceux de la construction et des services professionnels, deux secteurs dépendant de l'octroi de contrats.

Qui dirige les PME? L'enquête de Statistique Canada menée en 2014 auprès des PME permet de lever le voile sur la question. Les PME appartiennent en général à des hommes (graphique 3). Le sondage révèle qu'environ 20 % des PME

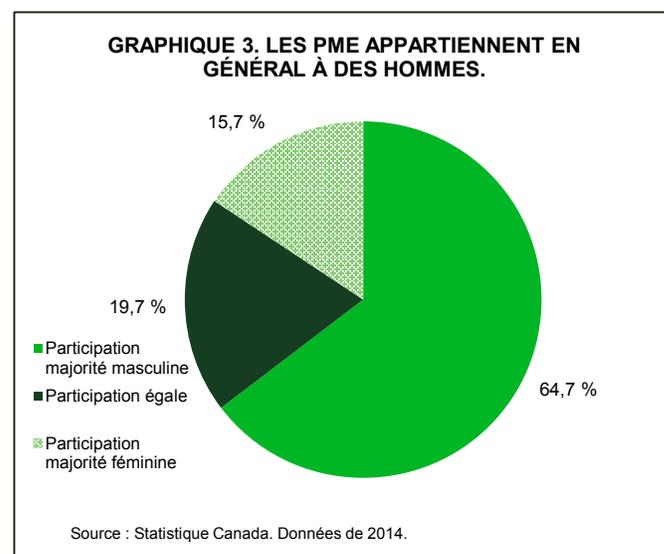
sont détenues à parts égales par des hommes et des femmes et que légèrement moins de 16 % sont détenues à majorité par des femmes. Bien que le pourcentage de PME contrôlées par des femmes reste faible, il continue d'augmenter, ayant grimpé de 20 % depuis 2013.

Si l'on répartit la propriété des PME selon le sexe et le secteur, les deux secteurs dans lesquels les hommes dominent sont la construction (78 % à participation majoritaire masculine contre 5,1 % à participation majoritaire féminine), puis le commerce de gros (73,9 % masculine; 8,8 % féminine). Bien qu'aucun grand secteur industriel ne montre une majorité de PME détenues par des femmes, ensemble, les secteurs des services de l'information, de la gestion des déchets, des soins de santé et des loisirs affichent la plus haute concentration de contrôle par des femmes avec 24,1 % des entreprises – 59,1 % étant contrôlées par des hommes. On remarque aussi un niveau de participation des femmes relativement plus élevé dans les autres services (23 %), le commerce de détail (22,1 %) et les services d'hébergement et de restauration (21,4 %).

La sous-représentation des femmes parmi les propriétaires de PME pourrait décourager, mais elle reflète bien l'ensemble des tendances d'emplois par sexe. Les femmes tendent à être surreprésentées dans le secteur public et quelque peu sous-représentées dans le privé. Ainsi, si la disparité de la proportion hommes/femmes propriétaires de PME est un peu plus grande que le suggérerait celle dans l'ensemble du marché du travail, elle n'est pas hors de proportion avec les tendances générales.

L'activité économique et les PME

Si les PME sont responsables de la plupart des emplois au Canada, leur part de la production économique est beaucoup



plus modeste. Selon les plus récentes estimations (2014), les petites entreprises contribuent à environ 30 % au PIB canadien, soit beaucoup moins que le nombre d'emplois et d'entreprises porterait à croire. À l'échelle provinciale, les plus grandes contributions viennent encore de l'Ouest, les PME du Québec performant également bien. (Le poids relatif de l'Ontario se traduit par sa domination de facto à l'échelle nationale.)

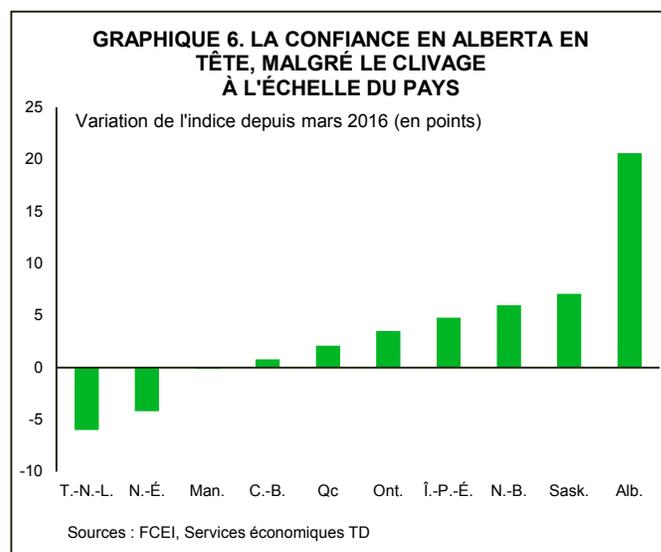
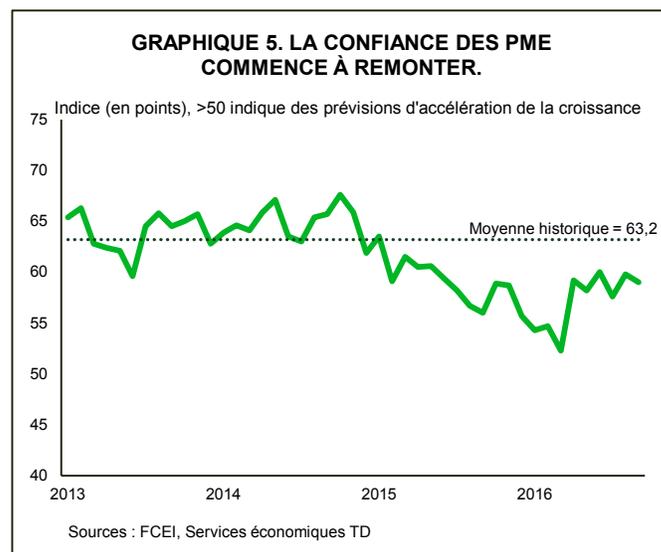
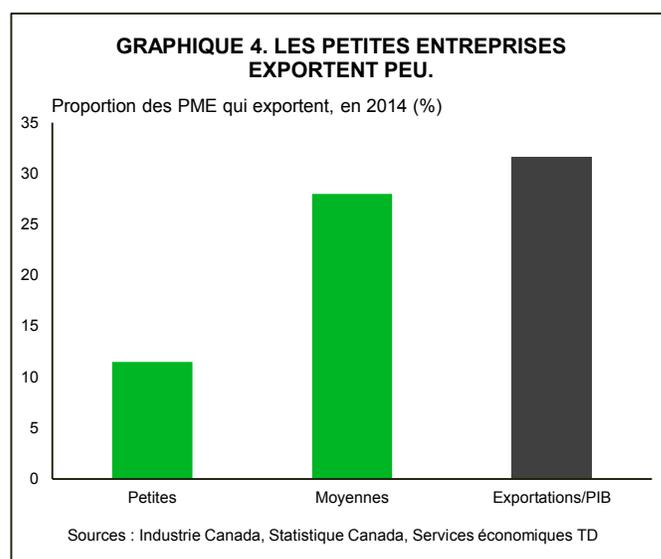
La relative petite part de production attribuable aux PME peut s'expliquer par la réticence bien documentée de celles-ci à exporter leurs biens et services. Les dernières données indiquent que seules 11,5 % des petites entreprises exportent, contre 28 % pour les moyennes entreprises (graphique 4). Bien que non directement comparables, ces proportions sont moindres que la proportion des exportations dans l'ensemble de l'économie; la proportion pour les moyennes entreprises est toutefois plus proche de celle des exportations dans l'ensemble de l'économie.

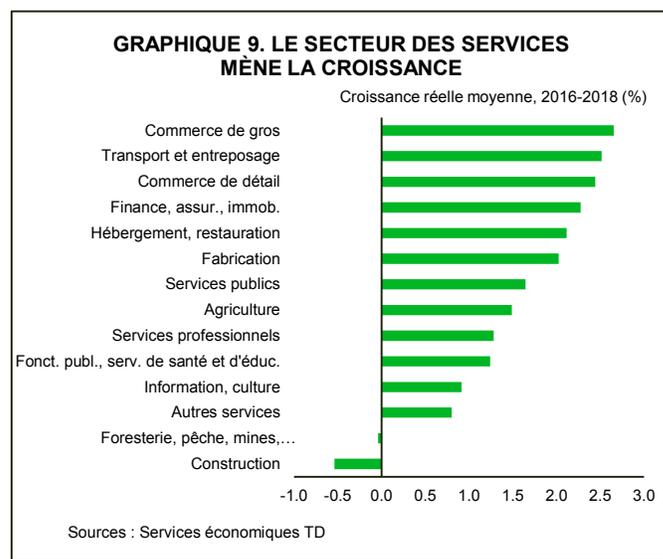
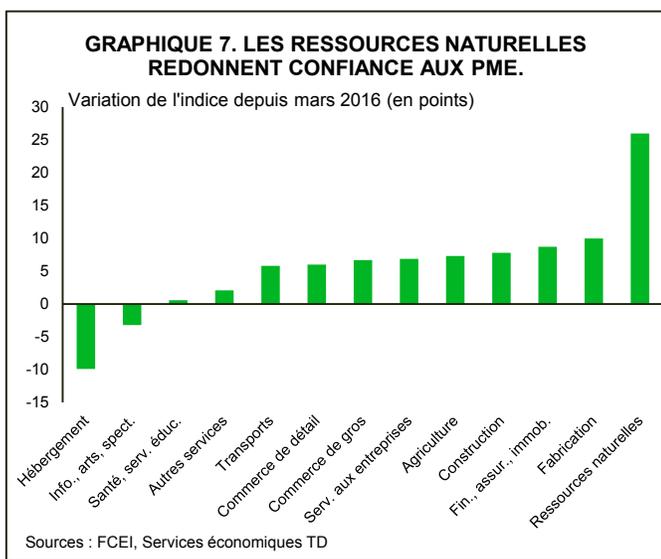
Parmi les PME exportatrices, il n'est guère surprenant que la majorité d'entre elles exportent vers les États-Unis, reflétant ainsi l'ensemble de l'économie. Ainsi, 89,2 % des PME exportatrices y envoient leurs produits. L'Europe est le deuxième marché d'exportation (31,3 %), suivie de l'Amérique latine (16,7 %). La destination des exportations des moyennes entreprises est plus géographiquement variée que celle des petites entreprises, et dépend probablement de la taille des entreprises.

Les PME canadiennes : la confiance monte de plus en plus

Compte tenu de leur importance pour l'économie et plus particulièrement pour les marchés de l'emploi, comment se sentent les PME vis-à-vis de l'avenir? Depuis quelques années, elles ont eu à relever plusieurs défis, principalement la chute des prix des produits de base, qui a ralenti la croissance économique, et l'entrée en vigueur de mesures fiscales désavantageuses dans certaines provinces, comme celles à Terre-Neuve-et-Labrador. Cela se constate clairement en consultant le Baromètre des affaires de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (graphique 5). La chute subite des prix des produits de base et la contraction économique qui en a découlé au début de 2015 semblent avoir été source d'une perte de confiance, comme en fait foi l'indice du Baromètre des affaires, qui en a fait état tout au long de 2015. La confiance a atteint un creux au début de 2016, avec un indice de 52,6 en mars, pour reprendre du poil de la bête depuis, mais restant sous sa moyenne historique.

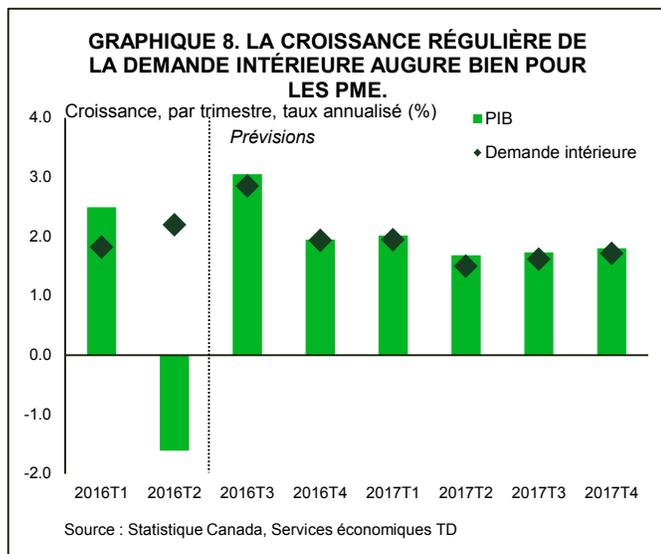
Sur quoi se fonde le regain de confiance? Une analyse détaillée du sondage de la FCEI donne des indices. D'abord,





par province, c'est en Alberta que la confiance a rebondi le plus depuis mars, partant d'un niveau extrêmement bas (graphique 6). La confiance dans presque toutes les provinces a d'ailleurs connu une reprise, sauf en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. Dans cette dernière, la confiance a chuté à un niveau sans précédent, les répondants évoquant la demande intérieure insuffisante comme principale raison.

Si l'on examine les données par secteur, les gains de confiance les plus importants se constatent dans le secteur des ressources naturelles, suivi par la construction puis la santé et les services éducatifs (graphique 7). Ainsi, le regain de confiance des petites entreprises est assez généralisé, et la remontée des prix des produits de base semble en être le moteur principal; la confiance des petites entreprises est donc étroitement liée à cette remontée. Bien que les produits de base semblent avoir mené aux améliorations récentes, le plus haut niveau de confiance en septembre s'observe dans



le secteur de la fabrication. Suivent à proximité les secteurs des services aux entreprises, et de l'information, des arts et des spectacles.

Perspectives

Le regain de confiance des PME reflète probablement la stabilisation prévue pour l'économie canadienne. Après un début d'année sans éclat qui s'est vu empirer par les feux de forêt à Fort McMurray, on s'attend à un rebondissement de la croissance économique de l'ordre de 3 % avant une stabilisation à environ 2 %. Des données économiques sous-jacentes se dégagent quelques grandes lignes qui augurent bien pour les PME canadiennes. En premier lieu, les taux d'intérêt devraient rester faibles et essentiellement stables, aidant ainsi à faciliter la gestion de l'endettement et à encourager l'investissement. En second lieu, la croissance devrait être généralisée, avec le commerce en tête de file à court terme, mais les PME qui n'exportent pas directement (soit la plupart d'entre elles) pourraient en bénéficier indirectement par leur participation à la chaîne d'approvisionnement. De plus, la demande intérieure du Canada, soit la valeur de l'activité économique hors secteur du commerce international, devrait rester en santé (graphique 8).

Enfin, avec la croissance plus stable viendrait la résorption des écarts entre les croissances provinciales. Comme nous l'avons expliqué dans nos Perspectives économiques provinciales publiées récemment, les répercussions de la chute des prix des produits de base sur la croissance en Alberta et en Saskatchewan tirent probablement à leur fin, ce qui présage une croissance plus vigoureuse. Les PME, relativement surreprésentées dans ces provinces, devraient donc profiter de cette reprise de la croissance.

Enfin, la composante industrielle de la croissance devrait

aussi favoriser les PME (graphique 9). On prévoit que le secteur des services aura la meilleure croissance, et les PME sont bien représentées dans de nombreux secteurs importants, comme le commerce de gros, les transports et l'entreposage, et le commerce de détail. S'il y a un point faible, c'est le secteur de la construction, qui devrait se contracter modestement dans les prochaines années. Deux facteurs opposés sont en jeu : d'abord, une correction du

marché immobilier qui entraînera une réduction de la construction résidentielle; en contrepoint, des perspectives positives pour la construction commerciale (comme les structures d'ingénierie civile) et les dépenses gouvernementales dans les infrastructures. Malheureusement, le marché du logement au Canada est d'une telle ampleur qu'un ralentissement de ses activités plombera tout le secteur de la construction pour les années à venir.

Brian DePratto, économiste
416-944-5069

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à des fins informatives et éducatives seulement à la date de rédaction, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Les points de vue et les opinions qui y sont exprimés peuvent changer en tout temps selon les conditions du marché ou autres, et les prévisions peuvent ne pas se réaliser. Ce rapport ne doit pas servir de source de conseils ou de recommandations de placement, ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente de titres, et ne doit pas être considéré comme une source de conseils juridiques, fiscaux ou de placement précis. Il ne vise pas à communiquer des renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans ce rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, ce rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs, et sont sujettes à des risques et à des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et entités apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.